

L'accord du verbe dans les relatives

Savoir accorder un verbe dont le sujet est le pronom relatif *qui*



Quand on écrit, on peut se demander comment accorder un verbe, notamment lorsque celui-ci a pour sujet le pronom relatif *qui*.

En effet ce pronom sujet ne portant pas de marque de nombre ou de personne, on peut ne pas savoir quelles marques choisir pour le verbe.

Pour savoir quelles marques choisir, il faut chercher quel est l'antécédent de ce pronom *qui*. Pour cela, vous pouvez :

- poser la question « *qui est-ce qui + V* » ou « *qu'est-ce qui + V ?* »
 - Le terme qui répond à cette question est l'antécédent :
 - S'il est à la 1^{re} personne, le verbe doit être à la 1^{re} personne ;
 - Si le terme est à la 2^e personne, le verbe doit être à la 2^e personne ;
 - si le terme est à la 3^e personne, le verbe doit être à la 3^e personne ;
 - si le terme est au pluriel, le verbe doit être au pluriel.
- Puis, pour vérifier que le verbe est bien accordé, remplacez-le par le verbe *aller* afin d'entendre la différence.
Dans presque tous les cas, la différence s'entend : *je vais, elle va, nous allons, vous allez, ils vont*. Il n'y a que la 2^e et la 3^e personne qui ne sont pas distinguables à l'oral (*tu vas, elle va*).

ATTENTION :

Le **pronom relatif** n'est jamais sujet quand il suit une **préposition**

→ *Les gens à qui parle mon frère. (Qui est-ce qui parle ? mon frère)
mon frère parle à qui ? à des gens*

Dans ce cas *parle* ne s'accorde pas avec l'antécédent *les gens* : il s'accorde avec le sujet.

→ *qui est-ce qui parle ? mon frère* → singulier.

Par exemple :

Ce n'est pas moi qui les **trompe / trompes / trompent** depuis tant de temps.

Ici, pour savoir comment accorder le verbe *tromper*, on pose la question « qui est-ce qui les trompe ? »

→ moi ⇒ 1^{re} personne du singulier ⇒ pas de **S**

On vérifie en remplaçant par le verbe *aller*.

→ Ce n'est pas moi qui **vais** les tromper.

On écrira donc :

Ce n'est pas moi qui les **trompe** depuis tant de temps.

À NOTER :

Le pronom *qui* n'est pas toujours un pronom relatif, ce peut être un pronom **interrogatif**, sujet ou non.

→ **Qui** dort ?

Ici, *qui* est pronom interrogatif sujet. Dans ce cas, il commande toujours l'accord du verbe au singulier.

→ **Qui** connais-tu ?

Qui est pronom interrogatif complément, il ne commande donc pas l'accord du verbe. Le sujet de *connais* est *tu*. (2e personne du singulier)



Ainsi, quand vous révisez votre texte et que vous hésitez sur l'accord d'un verbe ayant pour sujet le pronom relatif *qui*, vous pouvez chercher l'antécédent de ce pronom en vous posant la question « *Qui est-ce qui + V ?* » ou « *qu'est-ce qui + V ?* ». Le verbe doit s'accorder en personne et en nombre avec l'antécédent ainsi identifié.

Vous pouvez également vérifier en remplaçant le verbe par le verbe *aller* : cela vous permettra de reconnaître toutes les personnes, qui ont toutes des formes différentes à l'oral, hormis *tu vas* et *il va*.